



**Résumé des débats du panel de haut niveau
qui s'est tenu le 17 juin 2013 sur le thème
«Restaurer la confiance: Emploi, croissance
et progrès social»**

1. Le panel, animé par M^{me} Anya Sitaram, journaliste de télévision, était composé des personnalités suivantes: M. Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique; M. Yves Flückiger, vice-recteur de l'Université de Genève; M. Daniel Funes de Rioja, vice-président exécutif de l'Organisation internationale des employeurs (OIE); et M^{me} Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI).
2. Dans le cadre de ses remarques d'introduction, le Directeur général a noté qu'en dépit de la diversité des situations et des priorités nationales tous les pays sont concernés par quelques questions fondamentales. L'une de ces questions, simple, mais d'une importance capitale, concerne la création d'emplois – une thématique qui intéresse au premier chef les jeunes, et englobe également la question de la quantité et de la qualité des emplois à créer, et des conditions de travail qui doivent leur être associées.
3. Avant la présentation des exposés, l'animatrice a fait observer que la reprise mondiale se poursuit aujourd'hui à trois vitesses: un groupe d'économies émergentes et de pays en développement enregistrant une croissance soutenue a pris la tête, les Etats-Unis et le Japon occupent une position intermédiaire, et l'Europe s'est quant à elle laissée largement distancer. La question est de savoir quelles sont les conséquences d'une telle situation pour les emplois et la qualité du travail, et de quelle manière l'OIT pourrait intervenir et trouver une réponse adaptée aux défis découlant de cette nouvelle donne mondiale.
4. M. Lopes, évoquant la forte croissance économique de l'Afrique, a insisté sur le fait que cette dernière, pour être en mesure d'œuvrer au service de l'emploi, de la croissance et du progrès social, doit pouvoir s'appuyer pleinement sur ses propres modèles et ses propres conceptions. Il a évoqué le programme «L'Afrique que nous voulons en 2063» actuellement élaboré par l'Union africaine. Les grands axes de ce programme, qui vise une transformation structurelle, sont la promotion de l'industrialisation, la réactivation des systèmes nationaux de planification, la production de statistiques de qualité, la création d'emplois décents et la mise en place d'une protection sociale étendue. L'intervenante a fait observer que l'ampleur de l'économie informelle et la nature des emplois que l'on trouve dans ce secteur sont extrêmement préoccupantes. Evoquant le rapport du Directeur général, intitulé *Vers le centenaire de l'OIT – Réalités, renouveau et engagement tripartite*, il a fait remarquer qu'à l'heure où le chômage atteint des seuils alarmants certains postes restent encore inoccupés dans les entreprises, faute de compétences appropriées – situation qui, s'agissant de l'emploi des jeunes, est particulièrement problématique. Il a par ailleurs souligné l'importance de certaines «mégatendances» mondiales, notamment l'évolution

démographique, qui met l’Afrique en demeure de se préparer à devenir l’usine du monde. L’intervenant a mentionné la Déclaration de Philadelphie, qui reste le texte de référence incontournable dans tout débat portant sur les inégalités. La question des inégalités est de fait loin d’être résolue et fait partie des problématiques dont il devra impérativement être tenu compte dans le programme de développement pour l’après-2015. Il a conclu son intervention en rappelant que, pour restaurer la confiance, il faut créer des emplois et promouvoir le progrès social, ce qui passe nécessairement par une transformation structurelle. L’OIT doit quant à elle participer à l’établissement d’un nouveau contrat social intergénérationnel entre l’Afrique et le reste du monde.

5. M. Flückiger a rappelé qu’il est nécessaire d’assurer un meilleur équilibre entre les mesures d’assainissement budgétaire et les politiques de soutien à la reprise et à l’emploi. Plusieurs lignes d’action devront être suivies à cet effet, visant notamment: i) le renforcement des politiques sociales et l’élargissement des systèmes de sécurité sociale; ii) la mise en place de politiques du marché du travail axées sur les mesures d’activation; iii) l’adoption de mesures budgétaires moins pesantes pour les facteurs de production les moins mobiles, en particulier la main-d’œuvre non qualifiée; iv) la mise en œuvre de mesures destinées à assurer l’égalité de tous en matière de formation, d’emploi et de sécurité sociale. L’intervenant a souligné à cet égard l’importance de l’équité, dont il estime qu’elle constitue un préalable indispensable au renforcement de l’efficacité économique, et rappelé que l’OIT a un rôle important à jouer dans ce domaine. Il importe par ailleurs d’assurer un équilibre délicat entre la protection et la flexibilité, ainsi qu’entre les salaires qui favorisent la création d’emplois et les salaires minima décents. L’équité est également un facteur déterminant, tant pour le financement de la sécurité sociale que pour la prise en compte de la diversité des situations en matière d’emploi et de travail. Il est en outre impératif d’améliorer l’évaluation et l’expérimentation dans l’application des politiques du marché du travail. L’intervenant a conclu son intervention en attirant l’attention sur le rôle capital du dialogue social, garant d’un traitement efficace de toutes les problématiques liées au marché du travail.
6. M. Funes de Rioja a rappelé qu’il importe de rétablir la confiance aux niveaux politique, économique et social pour assurer une croissance durable et qu’il faut promouvoir les entreprises durables en supprimant tous les obstacles qui entravent leur développement. Il a souligné l’importance du tripartisme et du dialogue social dans la recherche de solutions à la crise, et rappelé qu’il faut fonder le dialogue social sur la confiance et la responsabilité. Dans les deux cas, l’OIT a un rôle important à jouer. Il a évoqué l’aggravation actuelle des inégalités, réalité qui appelle la mise en place d’une stratégie à moyen terme et à long terme. Favoriser le développement des entreprises, c’est également favoriser une croissance des classes moyennes susceptible de contribuer à son tour à une réduction des inégalités entre pays développés et pays en développement. L’orateur a fait observer que les dispositifs de sécurité sociale se sont révélés efficaces dans les situations les plus critiques mais que, pour être pleinement performants, il faut qu’ils puissent promouvoir la mobilité sur le marché du travail et stimuler la création d’emplois. Il a indiqué que, si l’on tient à assurer une reprise durable, il est important de mettre en œuvre des politiques actives du marché du travail – des politiques performantes qu’il convient d’évaluer systématiquement – et d’investir dans l’éducation et la formation. Il a rappelé pour conclure que l’existence d’un secteur informel entrave le développement économique et freine le progrès social.
7. M^{me} Burrow a fait observer que la situation de l’économie mondiale n’est aujourd’hui guère plus rassurante qu’au début de la crise et qu’il est donc nécessaire de prendre des mesures beaucoup plus ambitieuses. Constatant l’optimisme dont font preuve les pays du groupe BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), elle a indiqué que tout fléchissement de la croissance dans les économies avancées risque de compromettre toutes les avancées qui ont été réalisées, et rappelé qu’il n’y avait pas lieu,

pour faire face à la crise, de mettre rapidement en œuvre des mesures d'austérité. Elle a insisté sur la nécessité pour l'OIT de lutter contre le creusement des inégalités à l'aide des mécanismes redistributifs de la protection sociale, des salaires minima décentés et de la négociation collective, et a invité l'Organisation à mettre ces divers dispositifs au cœur des débats qu'elle engage avec les autres institutions internationales. Elle a fait observer que le chômage des jeunes est un véritable fléau qui risque de creuser durablement le fossé entre les générations. Elle a rappelé que les organisations patronales et syndicales des pays membres du G20 ont formulé diverses recommandations sur les moyens de doper la création d'emplois, et préconisé notamment d'investir massivement dans les infrastructures – investissement indispensable dont le montant devrait, selon le groupe des travailleurs, s'élever à 1 000 milliards d'euros. Elle a également souligné l'importance du secteur des soins et services à la personne et des emplois verts pour la création d'emplois. Selon elle, le travail précaire ne favorise ni la pérennité des entreprises, ni la productivité, ni la croissance régulière de la demande globale. Enfin, elle ajoute que nous avons impérativement besoin d'une OIT forte, dont les compétences en matière de travail sont indispensables; toutefois, la force de l'Organisation dépend de l'efficacité de sa structure tripartite.

8. L'animatrice a ensuite interrogé les participants. Elle a demandé d'abord à M^{me} Burrow si les gouvernements devaient maîtriser leur dette avant d'accroître l'investissement dans les infrastructures. M^{me} Burrow a répondu que les mesures d'assainissement budgétaire étaient nécessaires mais devaient être planifiées et mises en place dans le cadre d'une stratégie de croissance. L'animatrice a demandé à M. Lopes si les 80 millions d'emplois qui pourraient être créés en Afrique étaient des emplois de qualité et de quels filets de sécurité les travailleurs disposeraient. M. Lopes a répondu qu'il fallait d'abord créer des emplois avant de mettre en place des filets de sécurité. Protection sociale et emplois décentés sont certes nécessaires, mais tout progrès dans ce domaine est tributaire de la croissance économique. Le défi est grand si l'on compare la situation actuelle à celle qu'ont connue d'autres régions du monde à l'époque où elles se sont développées.
9. M. Flückiger a dit partager l'avis selon lequel une croissance durable et équitable n'est possible que si l'on crée des emplois. Il a appelé l'attention sur les problèmes liés au fait que le nouveau modèle de croissance génère relativement peu d'emplois. M. Funes de Rioja a indiqué qu'il fallait tenir compte du contexte national, comme le préconise le Pacte mondial pour l'emploi.
10. L'animatrice a ensuite donné la parole aux délégués. Une représentante de la Grèce, s'exprimant au nom du groupe de l'Europe, a remercié les participants et l'animatrice pour la qualité et la pertinence du débat et s'est interrogée sur le rôle, outre celui d'instance de discussion, que l'OIT devrait jouer. M^{me} Burrow a noté que la nature tripartite de l'OIT faisait de cette dernière l'institution la mieux placée pour renforcer le dialogue social et fournir les conseils éclairés que le monde réclame. M. Funes de Rioja a ajouté que l'OIT devait s'engager, aux niveaux régional et national, à offrir un cadre propre à concilier les différents intérêts par le dialogue social. M. Flückiger a souligné que l'OIT avait un rôle important à jouer en tant qu'instance d'échange d'expériences sur les meilleures pratiques.
11. Au nom du groupe de l'Afrique, une représentante du Zimbabwe a fait observer qu'après plus d'une décennie de croissance économique l'Afrique n'avait pas connu une progression analogue sur les plans social et de l'emploi. Elle s'est interrogée sur la manière de mieux lier les deux, notamment par le biais des institutions du marché du travail, et sur le rôle que les institutions africaines devraient jouer, en particulier à l'égard des femmes et des jeunes. M. Lopes a répondu qu'il fallait donner une plus grande place au secteur industriel par rapport aux services. Il a encouragé l'OIT à jouer un rôle de premier plan dans le programme «L'Afrique que nous voulons en 2063».

-
12. S'exprimant au nom du groupe des Amériques, une représentante de la Colombie s'est demandée si, compte tenu de la situation mondiale sur le plan économique et sur celui de l'emploi, les aides à l'emploi restaient efficaces ou s'il fallait réformer les politiques de l'emploi afin de mettre en place des solutions autres que les incitations et les subventions. M. Funes de Rioja a répondu que les subventions ne faisaient que retarder les vraies solutions et créaient des problèmes entre les générations et du chômage. M. Flückiger a ajouté qu'il fallait prendre des mesures urgentes s'adressant globalement au marché du travail et non à des groupes spécifiques.
 13. Un représentant de l'Australie, s'exprimant au nom du groupe de l'Asie et du Pacifique, a demandé quelles mesures les gouvernements et les partenaires sociaux pourraient prendre de manière concertée pour que l'on retrouve la voie de la confiance, des emplois et du progrès social. M. Flückiger a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux de l'Europe.
 14. Un représentant de la Belgique, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, a noté que la part des revenus salariaux dans le produit intérieur brut (PIB) global était en baisse et que, par conséquent, la consommation suivait la même pente. Par ailleurs, l'accroissement de la part du capital dans le PIB ne générait pas d'emplois. L'intervenant a par conséquent demandé au panel quelles mesures seraient susceptibles de relancer l'investissement et de favoriser la création d'emplois de qualité. M. Lopes a répondu qu'en Afrique la croissance économique reposait pour les deux tiers sur la consommation interne, grâce à l'essor de la classe moyenne et à une réduction de la dépendance par rapport aux secteurs traditionnels que sont la production de ressources naturelles et l'exportation, rendus possibles par les réformes en cours.
 15. Un représentant de l'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, a fait observer que la performance au travail était la meilleure forme de protection sociale et a demandé ce que l'OIT pourrait faire pour favoriser l'ajustement de la réglementation et assurer la réalisation d'études d'impact sur les conséquences imprévues de législations du travail trop contraignantes. M^{me} Burrow a répondu en renvoyant au *Rapport sur le développement dans le monde 2013*, qui montre que la réglementation ne constitue généralement pas un obstacle à la création d'emplois.
 16. L'animatrice a conclu en sollicitant l'avis des participants sur les mesures que l'OIT devrait prendre en priorité dans les circonstances actuelles. M^{me} Burrow a souligné que les conclusions du débat sur le dialogue social devraient être traduites dans les faits et que l'OIT devrait participer aux actions menées au niveau national par d'autres institutions multilatérales. M. Funes de Rioja a pris note du rôle joué par le dialogue social aux niveaux international, régional et national. M. Flückiger a dit qu'il fallait changer de politiques et donner la priorité à la croissance économique si l'on veut créer des emplois productifs. M. Lopes a noté que l'ouverture du champ d'action politique avait permis d'atteindre certains objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous devons résister à la tentation actuelle de revenir aux vieilles recettes, qui réduisent la marge de manœuvre politique dont nous avons besoin.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Résumé des débats du panel de haut niveau qui s'est tenu le 17 juin 2013 sur le thème «Restaurer la confiance: Emploi, croissance et progrès social»</i>	1

.....
: Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact :
: sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions :
: reconnaissants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs :
: propres exemplaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de :
: la Conférence sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>. :
.....